

EXPERTISE DES NORMES IFRS APPLIQUÉES AU SECTEUR DE L'ASSURANCE

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AE058	1 jour - 7 h	Expertise	Présentiel ou à distance	1091,00 €

LIEUX ET DATES :

Puteaux

Nous consulter

OBJECTIFS

- Comprendre et appliquer les principales normes IFRS relatives aux actifs et passifs en assurance
- Analyser l'impact des nouvelles classifications et des exigences de provisionnement sous IFRS 9 et IFRS 17
- Maîtriser l'évaluation à la juste valeur selon IFRS 13 et son interaction avec d'autres normes
- Appréhender les enjeux de consolidation et de reporting financier des entreprises d'assurance
- Intégrer les contraintes réglementaires et gouvernance liées aux normes IFRS dans le secteur assurantiel

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

[Consultez le taux de satisfaction de nos formations ici](#)

>>

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Approche pédagogique axée sur des cas pratiques et des études de cas.

Animation par des experts en IFRS et en assurance.

Comparatif entre IFRS et French GAAP pour une meilleure compréhension des écarts.

Mises en situation et exercices appliqués.

Formateur(s) :

Formation dispensée par un professionnel de l'actuariat, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Comptabilisation et évaluation des actifs et passifs en assurance

1. IFRS 9 : Nouvelles classifications des actifs financiers, provisions pour pertes de crédit et gestion des instruments financiers.

2. IFRS 13 : Évaluation à la juste valeur des actifs et passifs en assurance.

3. Interaction IFRS 17 & IFRS 9 : Gestion conjointe des actifs et passifs en assurance (approche ALM).

B. Normes IFRS et reporting financier des entreprises d'assurance

1. IFRS 7 : Transparence des risques financiers et exigences de divulgation.

2. IFRS 16 : Comptabilisation des contrats de location et impact sur les indicateurs financiers.

3. IFRS 10, 11, 12 : Consolidation des groupes d'assurance, traitement des intérêts minoritaires et partenariats.

4. IAS 1 & IAS 7 : Structuration des états financiers en assurance.

C. Provisions techniques et reconnaissance des revenus en assurance

1. French GAAP vs IFRS 17 : Comparatif et impacts sur la comptabilité des contrats d'assurance.

2. IAS 37 & IFRS 17 : Gestion des provisions techniques et provisions pour risques et charges.

3. IFRS 15 : Reconnaissance du revenu en assurance et réassurance.

4. IAS 19 : Comptabilisation des engagements sociaux et retraites.

D. Environnement réglementaire et gouvernance des normes IFRS en assurance

1. IFRS Foundation, IASB et EFRAG : Rôles et interactions.

2. InsurEurope et régulation sectorielle : Influence des assureurs européens sur l'évolution des normes.

3. Autorités locales et supervision : Rôle de l'ACPR et autres régulateurs nationaux.

4. Processus d'adoption des IFRS en Europe : Intégration des standards dans la réglementation comptable.

Validation des acquis :

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.

- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.

- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Comptables et contrôleurs financiers du secteur assurantiel

Actuaires et analystes financiers

Responsables reporting et consolidation

Consultants en réglementation comptable et prudentielle

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.
[Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1091,00 €
Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/02/2026 à 09:29